

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILLAYA DE LA REGION DOUKKALA-ABDA
PROVINCE DE SAFI
MUNICIPALITE DE YOUSOUFIA.
SERVICE TECHNIQUE
N° ...3.9./0.2... ST/M.Y
IG

**RECEPTION PROVISOIRE
DU LOTISSEMENT IGENDIS**

A Youssoufia

- Vu le Dahir N° 1.92.7 du 17 Juin 1992 portant promulgation de la loi N° 25.90 relative aux lotissement, groupes d'habitations et morcellements
- Vu le Dahir N° 1.89.187 du 21 Novembre 1989 portant promulgation de la loi N° 39.89 relative à la fiscalité des collectivités locales et leurs groupements.
- Vu la décision de lotir N° 03/95 du 27/12/95
- Vu les Réceptions :
 - 1) voirie et Assainissement : réceptionnés le 19/05/1998 par les service municipaux et le B.E.T. SONA à casa
 - 2) Réseau eau potable : réceptionné le 03/12/97 par L'ONEP de Youssoufia
 - 3) Réseau téléphonique : réceptionné le 15/11/96 par L'ONPT de Safi
 - 4) Réseau électrique : réceptionné le 18/03/99 par L'O.N.E service technique régional de Marrakech.

Vu l'écrit et la demande de SNEC 409/ 02 du 0/08/02

Le Président du conseil urbain de Youssoufia Décide : Article unique :

« Prononce la Réception provisoire du lotissement I GENDIS »

Yousoufia Province de Safi 07 AOUT 2002

Le Président.

The stamp is red and circular, containing the text 'Province de Safi' at the top, 'Municipalité de Youssoufia' at the bottom, and 'Le Président' in the center. A signature in blue ink is written over the stamp, with the name 'Ahmed El Mezouzi' and the title 'Ahmed El Mezouzi Président' printed below it.